

République Française

SEANCE DU DOUZE NOVEMBRE DEUX MIL VINGT TROIS	
Nombre des membres	L'an deux mil vingt trois
	Et le 12/11 à 15h,
Afférents en exercice qui ont	Le Conseil Municipal de la Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
pris Au conseil part à la	par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence
Municipal part a la	, ,
délibération	DE M. PINELLI Michel, Maire de la commune
11 11 10	
Date de la	Présents : Michel PINELLI, Bernard CORTESE, Jacques RAFINI, Marc
convocation:	PARAVISINI, Stéphan MATTEI, Jean Claude CAHUZAC, Joseph SANTONI,
06/11/2023	José BORGHESI, Marie Louise BOTTI (proc)
Date de l'affichage :	Secrétaire de séance : Sébastien RAFINI
	Absents : Claude BLANC,
Objet de la	Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la création des voies et des
<u>délibération</u> :	adresses de référence est du ressort des communes, suivant l'Article 169 de la LOI no
	2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la
Base d'adresse locales	déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique
	locale (Loi 3DS), toutes les communes adressées doivent suivre la norme de la Base
Acte rendu exécutoire	d'Adresse Locale (numéro, nom de voie, coordonnée GPS).
après dépôt en	
préfecture le :	Cette démarche a pour but la normalisation des adresses nationales, particulièrement
13/11/2023	approximative dans les petites communes.
Et publication ou	Une Base d'Adresse Locale, qui regroupe toutes les adresses de la commune, doit être
notification du :	créée et publiée et éditée dans la Base Adresse Nationale.
14/1112023	Pour ce faire, un recensement de la toponymie locale en langue corse, des lieux-dits et
	des quartiers doit être effectué et renseigné dans un fichier contenant toutes les
Signature et cachet	adresses géolocalisées avec le nom de voies et le numéro des habitations.
Signature et caenet	Ce document vise à garantir une meilleure prise en compte des adresses dans les
	différents systèmes d'information des acteurs, qu'ils soient publics ou privés.
	Les systèmes d'information nationaux ainsi que les services de secours sont connectés à la Base Adresse Nationale.
	a la base Adresse Nationale.
	Les entreprises chargées du déploiement de la fibre optique utilisent également cet
	outil pour localiser de façon précise les demandes de branchement.
	outil pour localiser de l'açon précise les demandes de branchement.
\$ # # # 1 h 2.	La BAL constitue la méthode directe de transmission des adresses aux administrations,
The second second	conformément à la loi (Loi pour une République Numérique).
	tomormone a la loi (Boi pour une respublique i valierique).
	Pour réaliser l'état des lieux de l'adressage de la commune, l'étude toponymique et la
OE SARAD	création de la Basse d'Adresse Locale avec les données GPS aux normes BAL 1.3, la
Accusé de reception Militare de l'II	tisociété SARL Pichjulellu a proposé un devis d'un montant de 5100€ HT soit 6120 €
02A-2 2021 21 21 23-8-0	OFTC.
Accusé control	
Réception a métet 500/2023 Affichage: /3/1	En conséquence, le Maire propose au Conseil municipal de solliciter l'aide financière
	du Comité de Massif et propose le plan de financement suivant :
	Comité de Massif à hauteur de 80% : 4080 €
	Commune à hauteur de 20% (+TVA) : 2040 €
	, , ,



Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de réalisation de la Base d'Adresse Locale de la commune, adopte le plan de financement susvisé et charge monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS ET ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002703-20231112-2023-9-C-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2023 Affichage : 13/11/2023

